

## LES FORMATRICES

### **Christine BLANCHOT-ISOLA**

*Sage-femme formatrice*

*Coordinatrice réseau de santé périnatal*

*Sage-femme de PMI*

**OU**

### **Isabelle HAMANT**

*Sage-femme formatrice*

*Sage-femme coordinatrice de réseau de santé périnatale*

*Encadrement de maternité de type I*

**ET**

### **Aude PENEL-LEFEVRE**

*Psychologue clinicienne, formatrice, conseillère conjugale et familiale*

*Psychologue en maternité et en unité d'hospitalisation parents bébé*

*Formatrice à l'Ecole des Parents et des Educateurs*

**OU**

### **Marie-Hélène ORLIAGUET**

*Psychologue clinicienne en PMI et en psychiatrie périnatale*

*Enseignante en école de sage-femme*

*Réseau de psychiatrie périnatale*

### **Danielle CAPGRAS-BABERON : Responsable de formation**

*Sage-femme formatrice et consultante réseau,*

*Coordinatrice de réseau périnatal de proximité*

*Conseillère conjugale et familiale*



**Contact : A.R.I.P.**

Association pour la Recherche et l'Information en Périnatalité

ARIP - C. H. Montfavet – Avenue de la Pinède  
CS 20107 - 84918 Avignon cedex 9

Tél. : 04 90 23 99 35 - [arip@wanadoo.fr](mailto:arip@wanadoo.fr) - [www.arip.fr](http://www.arip.fr)

Déclaration enregistrée sous le N° 93840394284 du préfet de région PACA



## COMMUNIQUER ET TRANSMETTRE : UN ACTE DE SOIN

Cette formation s'adresse à l'ensemble des acteurs du réseau périnatal des champs médico-psycho-social.

La transmission des informations en périnatalité est profondément transformée par l'évolution de son cadre légal, de son développement et de la dynamique du travail en réseau.

Assurer un accompagnement de qualité autour de la naissance nécessite souvent une transmission, écrite ou orale, entre professionnels. L'enjeu est de réaliser une transmission à la fois efficace et respectueuse des droits des parents et de leur enfant.

La transmission est un facteur précieux de confiance au service de la continuité et de la cohérence des soins aux familles.

L'acte de transmettre est un acte de soin. Cela nécessite une collaboration active des professionnels avec les parents afin de faciliter la fluidité du parcours de soin et d'améliorer les réponses à leurs besoins et à ceux de l'enfant.

## Objectifs

- Actualiser et approfondir les repères législatifs, déontologiques.
- Soutenir une réflexion éthique sur la transmission.
- Acquérir des compétences dans l'acte de la transmission afin d'optimiser sa pratique.
- Soutenir le discernement et la sécurité des professionnels dans la transmission.
- Améliorer l'articulation des liens interprofessionnels au sein d'un réseau périnatal ou en son absence.
- Apporter plus de continuité, de cohérence et de personnalisation dans la prise en charge des familles.

## Programme

- 1<sup>ère</sup> demi-journée :** **Etat des pratiques**  
Etat des lieux des pratiques et des représentations  
Les préalables à une bonne transmission  
Travail sur le contenu de la transmission
- 2<sup>ème</sup> demi-journée :** **Le cadre de la transmission**  
Aspects législatifs, déontologiques et éthiques  
Réflexion sur la définition des trois niveaux : le public, le privé et l'intime  
La transmission intra et inter-institutionnelle
- 3<sup>ème</sup> demi-journée :** **Enjeux et complexité de la transmission au sein du réseau**  
Travaux à partir de situations pour lesquelles la transmission a été opérante, non opérante et/ou gênante pour le professionnel ou les parents  
La transmission à la fin de l'EPP
- 4<sup>ème</sup> demi-journée :** **la transmission en période périnatale : un acte de soins.**  
La transmission est un acte professionnel  
Les spécificités de cette transmission pendant cette période.  
Pourquoi c'est si important ?  
Pourquoi c'est si compliqué ?

A la fin de la formation, le professionnel doit être en capacité :

- De pratiquer une transmission de qualité : le bon contenu à la bonne personne au bon moment
- D'avoir des repères pour assurer une prévention prévenante et efficiente
- D'améliorer l'articulation des liens interprofessionnels et interinstitutionnels au sein d'un réseau périnatal ou en son absence
- De saisir les enjeux d'une transmission de qualité
- D'apporter plus de continuité, de cohérence, de personnalisation dans la prise en charge des familles

Chaque formation est animée en binôme avec une sage-femme et une psychologue. Ces formations sont destinées aux sages-femmes mais d'autres professionnels peuvent y participer sous réserve d'accord. Les formations sont organisées sur demande